

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00853 Numéro SIREN : 424 349 835 Nom ou dénomination : A.D.S.
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2023 sous le numéro de dépôt B2023/000021

321

COMPTES ET RAPPORTS - GREFFE

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SARL ADS

390 Avenue Philippe Lamour

30300 BEAUCAIRE

APE : 1729Z

Siret : 42434983500019

ROSSI
LICARI
PALMIER

ROSSI LICARI PALMIER Associés

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre de Marseille

JURIDIQUE	2
COMPTES ANNUELS	4
BILAN	6
COMPTE DE RESULTAT	8
ANNEXES	10
REGLES ET METHODES COMPTABLES	11
NOTES SUR LE BILAN	14
AUTRES INFORMATIONS	20

COMPTES ET RAPPORTS - GREFFE

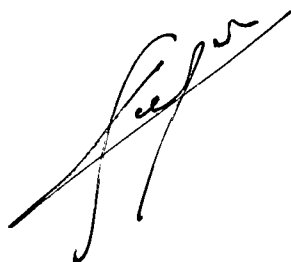
2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPTES ANNUELS

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	17 250	17 250		
Fonds commercial				
Immobilisations corporelles				
Constructions	1		1	1
Installations techniques, matériel et outilla	217 929	202 401	15 528	13 293
Autres immobilisations corporelles	73 041	62 019	11 021	12 455
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	348		348	342
Autres immobilisations financières	30		30	30
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	308 599	281 670	26 928	26 122
Stocks				
Matières premières et autres approv.	78 202		78 202	73 673
Produits intermédiaires et finis	10 654		10 654	6 033
Créances				
Clients et comptes rattachés	170 776		170 776	197 124
Etat, Impôts sur les bénéfices				3 118
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	406		406	857
Divers				
Disponibilités	353 883		353 883	359 530
Charges constatées d'avance	11 922		11 922	19 112
TOTAL ACTIF CIRCULANT	625 843		625 843	659 448
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	934 441	281 670	652 771	685 569

Copie certifiée conforme
à l'original



	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Réserve légale	4 000	4 000
Autres réserves	335 811	341 452
Résultat de l'exercice	50 824	-5 641
TOTAL CAPITAUX PROPRES	430 634	379 811
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>		140 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		140 000
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	18 316	3 122
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 916	103 635
<i>Personnel</i>	14 512	16 868
<i>Organismes sociaux</i>	37 996	26 214
<i>Etat Impôts sur les bénéfices</i>	13 812	
<i>Etat Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	11 737	12 818
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	2 848	3 078
Dettes fiscales et sociales	80 905	58 977
Autres dettes		24
TOTAL DETTES	222 137	305 759
TOTAL PASSIF	652 771	685 569

COMPTES ET RAPPORTS - GREFFE

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

ANNEXES

Désignation de la société : SARL ADS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 652 771 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 50 824 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015 et n°2017-03 du 3 novembre 2017.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

3

* Constructions : 10 à 50 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2021 a été constaté pour un montant de 0 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 250			17 250
Immobilisations incorporelles	17 250			17 250
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	1			1
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	210 121	7 808		217 929
- Installations générales, agencements aménagements divers	54 158	1 732		55 889
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 151			17 151
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	281 431	9 540		290 971
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	342	5		348
- Prêts et autres immobilisations financières	30			30
Immobilisations financières	372	5		378
ACTIF IMMOBILISE	299 054	9 545		308 599

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 540	5	9 545
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 540	5	9 545
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 250			17 250
Immobilisations incorporelles	17 250			17 250
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	196 829	5 573		202 401
- Installations générales, agencements aménagements divers	44 323	2 276		46 599
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 530	890		15 421
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	255 682	8 738		264 420
ACTIF IMMOBILISE	272 932	8 738		281 670

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 183 134 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30		30
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	170 776	170 776	
Autres	406	406	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 922	11 922	
Total	183 134	183 104	30

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 80,00 euros.

CS

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 222 137 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 916	122 916		
Dettes fiscales et sociales	80 905	80 905		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	18 316	18 316		
Produits constatés d'avance				
Total	222 137	222 137		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	140 000			
(**) Dont envers les associés	18 316			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 18 316 euros.

Charges à payer

	Montant
FRS - FACT. NON PARVENUES	1 650
PROVIS. CONGÉS À PAYER	14 274
PROV. CHARGES/CONGÉS À PAYER	5 724
ORG. SOCIAUX À PAYER	19 613
ETAT - CHARGES À PAYER	2 473
Total	43 734

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	11 922		
Total	11 922		

g

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

COMPTES ET RAPPORTS - GREFFE

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

JURIDIQUE

ADS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 40 000,00 €
Siège social : 390 AVENUE PHILIPPE LAMOUR Z.I. DOMITIA
30300 BEAUCAIRE
424 349 835 RCS NIMES

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 50 823,65 €, de la manière suivante :

- Une somme de 50 823.65 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme

La Gérance



ADS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 40 000,00 €
Siège social : 390 AVENUE PHILIPPE LAMOUR Z.I. DOMITIA
30300 BEAUCAIRE
424 349 835 RCS NIMES

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE **CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation. Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation. L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	1 139 853,75	1 017 888,43	11,98
Production stockée et immobilisée	4 621,00	-87,00	NS
Coût des achats et charges externes	739 904,19	691 531,12	7,00
VALEUR AJOUTEE	404 570,56	326 270,31	24,00
Subventions d'exploitation	0,00	1 250,00	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	12 499,09	22 185,46	-43,66
Charges de personnel	319 079,93	296 707,16	7,54
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	72 991,54	8 627,69	746,01
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	0,00	616,08	-100,00
Autres produits	0,00	2,28	-100,00
Dotations aux amortissements et provisions	8 738,41	10 177,59	-14,14
Autres charges	3,25	2,44	33,20
RESULTAT D'EXPLOITATION	64 249,88	-933,98	NS
Résultat financier	-2 858,53	-2 636,83	-8,41
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	61 391,35	-3 570,81	NS
Résultat exceptionnel	4 638,30	-1 570,20	395,40
Impôt sur les bénéfices	15 206,00	500,00	NS
RESULTAT NET COMPTABLE	50 823,65	-5 641,01	NS

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1 139 853,75 € contre 1 017 888,43 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 11,98 %. Le total des charges d'exploitation ressort à 1 080 224,87 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 8 738,41 €. La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 296 707,16 € à 319 079,93 €, soit une progression de 7,54 %, alors que l'effectif moyen est resté le même, soit 4 personnes. Le résultat d'exploitation ressort à 64 249,88 € contre -933,98 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 6979,15 %. Le résultat financier, d'un montant de -2 858,53 €, contre -2 636,83 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 61 391,35 €, contre -3 570,81 € au 31 décembre 2020. Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 4 638,30 €, contre -1 570,20 € pour l'exercice précédent. L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 15 206,00 €. Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 50 823,65 €, représentant 4,46 % du chiffre d'affaires hors taxes. Ce résultat se trouve en progression de 1000,97 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -5 641,01 €, soit 0,55 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le développement du chiffre d'affaires constaté au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les résultats dégagés, nous rassurent sur le bien-fondé de notre politique commerciale, que nous poursuivrons pour l'avenir, tout en continuant à veiller au maintien des frais fixes de gestion à leur juste niveau.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 50 823,65 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

-Une somme de 50 823.65 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Ratification de la rémunération de la gérance

Nous vous proposons de ratifier la rémunération allouée au cours de l'exercice écoulé à la gérance.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'M' or 'J' followed by a flourish, positioned below the text 'La gérance'.